Toulouse : Une interprète assermentée en langue arabe arrêtée, elle est soupçonnée d'avoir escroqué le tribunal en surfacturant ses prestations à hauteur de 10.000€ par mois (MàJ : Elle accuse sa comptable)

03/05/2023 à 15h54



Concernant le cas de l'interprète toulousaine, celle-ci déclarait parfois plusieurs prestations le même jour, à la même heure, mais à deux endroits complètement différents, selon nos confrères. D'après ces mêmes déclarations administratives, la femme âgée de 58 ans travaillait selon un rythme inhumain. Interpellée fin avril, l'auxiliaire de justice a été placée en garde à vue. Face aux policiers, sur la chaise du suspect cette fois-ci, la femme a nié toute malversation et pointé la responsabilité de sa comptable, incompétente selon elle. Il n'en reste pas moins que si les accusations de faux et usage de faux sont confirmées, l'interprète aurait pu bénéficier de complices. De nouvelles

auditions doivent avoir lieu, selon nos confrères.

Mardi 2 mai, l'interprète en langue arabe a été mis en examen pour trois infractions présumées : « faux », « usage de faux » et « escroquerie ». L'enquête est toujours en cours et l'interprète a été suspendue.

(…)

Le Point

Une interprète en langue arabe assermentée vient d'être mise en examen. Cette traductrice inscrite auprès du tribunal correctionnel de Toulouse est soupçonnée d'avoir menti au ministère de la Justice pour percevoir des honoraires supplémentaires.

(…)

La Dépêche

Merci à Carlos Martel